

bestätigt, reduziert Literaturgeschichte auf Autorenporträts. Tatsächlich versteht Poyet dies als Desiderat und polemisiert gegen Stimmen, die die Person Du Camp gering schätzen (S. LXVI–LXVIII). Da er mit Bedauern voraussetzt, dass sich die Rezeption des Romans von Anfang an als ästhetische Zensur, die Du Camp an Flauberts Narrativen misst und abwertet, entwickelt hat, warnt er vor Sartres Darstellung in *L'Idiot de la famille* (Bd. III) mit lediglich moralischen Einwänden.<sup>7</sup> In der Passage, die er, Sartres Hypotaxen ablehnend, komprimiert zitiert,<sup>8</sup> übergeht er Sartres Prinzip, mit dem dieser – wie schon Balzac und Flaubert – Autoren wie Paul de Kock oder Maxime Du Camp, die den Konsens mit dem Publikum der Julimonarchie und des Second Empire sowie Belohnung ihres Marktwerts suchen, die Modernität, das ist „le divorce – unique dans l'histoire – de l'écrivain et du public“,<sup>9</sup> abspricht.

Wenn Thierry Poyet stattdessen die Würdigung Du Camps durch Jean Bruneau empfiehlt, votiert er für eine empathisch areflexive Lektüre des Romans, ohne die Problematik von Rezeption oder Wirkung zu theoretisieren. Da sein Kommentar, wenn er den Protagonisten Horace vorstellt, epistemische Grenzen zwischen Person und Figur aufhebt, bedarf die folgende Analogie für ihn keines Beweises. „Horace Darglail est pour le lecteur une tache de son propre sang: avec lui, le lecteur découvre – se rappelle – qu'il est là pour souffrir, pour saigner, pour mourir“ (S. LXXVI). Wenn der Nutzen der Veröffentlichung demnach nur bedingt literartheoretisch und literarhistorisch gegeben ist, überzeugt sie jedenfalls durch die Qualität der Edition, von der die Philologie profitiert. Poyet begründet die praktische Wahl der abgedruckten Textversion, die im Hinblick auf narrative Texte des 19. Jahrhunderts deswegen aktuell ist, weil häufig Manuskripte erhalten sind und der Buchausgabe Teildrucke in Zeitschriften vorangehen.<sup>10</sup> Ohne die Alternanz von philologischer und unterhaltsamer Lektüre zu thematisieren, verlegt er den historisch-kritischen Apparat in nachgestellte Anmerkungen (S. 237–330), um mit dem geschlossenen Druckbild die Lesbarkeit des Romans zu garantieren. Deswegen reproduziert und verbessert er den Text auf der Grundlage der Buchausgabe (Modernisierung der Orthografie und Interpunktion). Textwissenschaftlich nützlich ist seine Arbeit für die Überprüfung neuerer Theorien zum Tempusgebrauch in der Narrativik des 19. Jahrhunderts.

Berlin

Winfried ENGLER

7 „La condamnation sartrienne s'établit alors sans appel. [...] Tout cela est bien brutal, et surtout bien trop partial“ (S. LXXI).

8 *L'Idiot de la famille*, III, Paris 1972, S. 18 f.

9 *L'Idiot de la famille*, S. 19. Poyet schreibt „Histoire“.

10 In diesem Fall Fonds Lovenjoul der Bibliothèque de l'Institut; monatlich in: *Revue nationale et étrangère, politique, scientifique et littéraire*, September–Dezember 1866; Erstausgabe bei Michel Lévy, 1867.

Marie-Noëlle GARY-PRIEUR, *Les déterminants du français* (L'Essentiel Français), Paris: Ophrys, 2011, IV + 138 p.

Ce petit volume apparu récemment dans la collection « L'Essentiel Français » chez Ophrys<sup>1</sup> présente un aperçu descriptif des déterminants nominaux du français contemporain. Il vise à

1 Qui a pour but de regrouper des manuels pratiques pour étudiants et enseignants du français à la recherche de synthèses à la fois actuelles et accessibles de problèmes linguistiques du français contemporain ainsi que la description scientifique de ce dernier.

décrire la fonction des déterminants morphologiquement simples et fréquents dans « l'usage quotidien de la langue » (p. 2) (à l'exclusion de syntagmes quantificatifs complexes comme *un kilo de, beaucoup trop de* etc., ou de quantifieurs désuets comme *maint*, cf. p. 2 et p. 7 s.). Dans ce dessein, il s'adresse à un public non forcément linguistique, mais plutôt à des étudiants et enseignants du français langue étrangère (FLE). Il ne s'adresse donc pas aux spécialistes de syntaxe ou de sémantique (nominale) théorique, raison pour laquelle il évite des approches explicatives et toute terminologie dépassant les étiquettes traditionnelles accessibles pour un grand public. Pour cette raison, le/a spécialiste en détermination nominale (du français) pourrait être déçu(e) çà et là des petites inexactitudes ou descriptions partiellement dépassées par de nouvelles découvertes (voir en bas), mais dans son objectif de donner un bref aperçu descriptif facilitant l'emploi des éléments en question et non pas une analyse approfondie des déterminants du français, le livre réussit de manière convaincante à garder l'équilibre entre des présentations linguistiquement tout à fait acceptables et des généralisations nécessaires.

Le livre se compose de quatre grands chapitres, après une page d'explications des notations, réduites à un minimum (p. XI), et une brève introduction, qui informe sur l'objet, la genèse et les buts scientifiques du livre (mentionnés en haut, p. 1 ss.). Les quatre grands chapitres descriptifs sont suivis d'une brève conclusion (p. 117–119), d'une annexe avec les descriptions sémantico-référentielles des déterminants présentés (p. 121 s.), d'une bibliographie avec environ 80 ouvrages,<sup>2</sup> d'un glossaire complet et utile<sup>3</sup> et d'un index (p. 135–138).

Le premier grand chapitre (p. 5–16) est dédié à la définition et délimitation de la classe (distributionnelle) des déterminants du français.<sup>4</sup> C'est le chapitre qui souffre le plus de la décision de l'auteur de renoncer à toute intégration de la recherche syntaxique et sémantique formelle, parce que les généralisations présentées ne sont pas correctes dans tous les cas. Je donnerai quelques exemples par la suite. Le chapitre commence par une explication étymologique de termes *déterminant* et *détermination* et par une discussion de la représentation de cette catégorie grammaticale dans quelques grammaires de référence du français bien établies (p. ex. Wagner/Pinchon 1962, la *Grammaire Larousse du Français Contemporain* 1964 et autres).<sup>5</sup> Tout au long de la discussion vont être thématiques des descriptions traditionnelles, qui seront confrontées à l'approche descriptive du livre, ce qui est très important surtout pour les débutants en la matière, vu le fait que les descriptions traditionnelles sont souvent imprécises et prêtent à confusion. Or, puisque le livre essaie de renoncer à toute approche syntaxique trop formelle, il finit parfois par présenter des définitions imprécises et/ou lacunaires, comme la suivante, celle de *déterminant* même :

- 2 Parmi lesquels on cherche en vain quelques grands classiques de la détermination nominale, p. ex. John Hawkins, *Definiteness and Indefiniteness. A Study in Reference and Grammaticality Prediction*, London : Croom Helm, 1978; ou le manuel excellent de Christopher Lyons, *Definiteness*, Cambridge : Cambridge University Press, 1999.
- 3 Mais dans lequel j'ai été surprise de trouver l'entrée « Lois de discours » (p. 131); je n'ai pas compris l'utilité de cette notion nouvelle à côté de celle de *maximes conversationnelles*, mieux établie.
- 4 On peut se demander pourquoi l'auteur fait référence, pour des informations sur l'histoire des déterminants du français, à l'ouvrage difficile et dépassé/obsolète de Gustave Guillaume, *Le problème de l'article et sa solution dans la langue française*, Paris : Hachette, 1919, au lieu d'indiquer p. ex. Christiane Marchello-Nizia, *L'évolution du français : ordre des mots, démonstratifs, accent tonique*, Paris : Armand Colin, 1995; cf. note 1, p. 17, et note 6, p. 64.
- 5 Robert-Léon Wagner/Jacqueline Pinchon, *Grammaire du français classique et moderne*, Paris : Hachette, 1962; Jean-Claude Chevalier et al., *Grammaire Larousse du français contemporain*, Paris : Larousse, 1964.

On appelle 'déterminant' un élément dont la présence à la gauche d'un nom commun est obligatoire en français [...] pour que le GN soit bien formé dans le cadre de la phrase. (p. 6)

Face à des phrases comme *Il vit sans amis* ou *Mon père est professeur*, dans lesquelles les groupes nominaux *amis* et *professeur* fonctionnent très bien (ou « permettent la construction », dans la diction du livre, cf. p. 6), on aurait apprécié l'introduction (didactisée, bien sûr) de la notion d'*argument verbal*,<sup>6</sup> pour pouvoir préciser que seuls les arguments verbaux en dehors de la portée d'une négation revendiquent des déterminants en français (cf. p. ex. Chierchia 1998).<sup>7</sup>

Le chapitre 1 poursuit sa discussion avec des tests de commutation bien structuralistes, qui permettent (partiellement)<sup>8</sup> d'identifier les déterminants au sens large et de les délimiter des éléments descriptifs comme les adjectifs, les phrases relatives et d'autres modificateurs optionnels (ajouts) des noms communs à l'intérieur du syntagme nominal. Contrairement aux approches structuralistes et/ou génératives, le livre ne fait pas de distinction<sup>9</sup> entre catégories/morphèmes/éléments *grammaticaux/fonctionnels* et catégories/morphèmes/éléments *lexicaux*, de sorte que la catégorie des déterminants est considérée une catégorie *lexicale* (cf. p. 8). Cela ne pose peut-être pas problème à un public non spécialiste, mais il peut être déconcertant pour un lecteur avec un arrière-fond syntactico-formaliste.

La sous-classification des déterminants en « déterminants spécifiques » (qui ne peuvent pas se trouver dans la position de complément prédicatif et sont incompatibles entre eux : les articles, les possessifs et les démonstratifs) et « déterminants complémentaires » (avec les propriétés contradictoires, p. 8 s.) est tout à fait convaincante. Or, elle ne correspond pas à celle, morphologique-sémantique (articles, comme déterminants les « plus simples » ; déterminants définis et déterminants indéfinis) présentée dans l'introduction et qui caractérise le livre entier, et, qui plus est, n'est pas équivalente à celle-ci.<sup>10</sup>

Le point le plus faible du premier chapitre est finalement la discussion sémantico-pragmatique de la fonction des déterminants et de la détermination nominale, à la suite des travaux plutôt impressionnistes de Bally 1932 et de Ducrot 1980.<sup>11</sup> Même sans trop entrer dans les détails, on aurait pu introduire la différence fondamentale entre *signification* et *référence*, clairement établie depuis de Saussure et bien présentée p. ex. dans Lyons 1977<sup>12</sup> (et qui permet entre autres

6 Qui a lieu, trop tard, sur les pages 49 s., pour faire la différence entre de vrais arguments verbaux et ceux incorporés au verbe et qui n'ont plus besoin de déterminant : *avoir une voiture* vs. *avoir peur*. Pourquoi ne pas utiliser ce concept pour décrire la régularité générale du français, qui n'admet pas de syntagmes nominaux « nus » en position argumentale, au lieu d'énumérer plus tard les cas d'absence d'article un à un et sans démontrer leur propriété commune de ne pas être des positions argumentales (attribut, complément de nom etc.), cf. p. 48 ss. ?

7 Gennaro Chierchia, « Reference to Kinds across Languages », in : *Natural Language Semantics* 6/4 (1998), p. 339–405.

8 Ainsi est-il faux d'assumer que les numéros cardinaux se trouvent dans la même position syntaxique que les adjectifs qualificatifs sur la base d'exemples comme *Je lui ai donné ces trois/vieux livres*, p. 90, dans lequel *trois* et *vieux* sont parfaitement compatibles l'un avec l'autre et occupent donc clairement deux positions syntaxiques différentes.

9 Distinction visible, avec seule exception un paragraphe sur l'opposition traditionnelle entre « mots pleins » et « mots vides », qui ne clarifie rien, p. 11.

10 Ainsi les quantifieurs/« déterminants indéfinis » *plusieurs*, *nul*, *chaque*, cf. aussi p. 82, en contradiction directe avec p. 8, et *quelques*, *certain* et *divers*, p. ex., ne sont pas possibles comme compléments prédicatifs : *\*ces livres sont quelques*, *\*ces livres sont certains* et pas non plus toujours compatibles entre eux ou avec les « déterminants spécifiques » : *\*mes certains livres*.

11 Charles Bally, *Linguistique générale et linguistique française*, Berne : Francke, 1932 ; Oswald Ducrot, *Les mots du discours*, Paris : Minuit, 1980.

12 John Lyons, *Semantics*, 2 vols., Cambridge : Cambridge University Press, 1977.

de délimiter sans le moindre doute les adjectifs des déterminants, *contra* ce qui est affirmé sur la page 14 et plus loin sur les pages 79 s.). La détermination nominale, puisqu'elle *ne* relève justement *pas* des catégories lexicales, ne contribue rien au contenu descriptif d'un syntagme nominal, mais établit des variables dans le discours qui portent les mêmes indices que des variables déjà existantes (déterminants définis) ou alors introduit de nouvelles variables liées à la rigueur par certains opérateurs (« déterminants indéfinis » ou quantificateurs, cf., entre autres, Heim 1988, Kamp/Reyle 1993).<sup>13</sup> Et vice versa, les modificateurs optionnels comme les phrases relatives ne contribuent rien à la détermination de la référence du syntagme nominal en question, mais seulement au contenu descriptif de celui-ci (*contra* p. 15).

Le point le plus positif dans le chapitre 1 est, par contre, constitué par les observations purement descriptives, mais néanmoins pertinentes surtout pour un emploi correct des déterminants du français contemporain sur les corrélations entre le nombre du syntagme déterminatif/quantificatif et certains déterminants (surtout indéfinis, voir plus bas) et celles entre certains ajouts adnominaux<sup>14</sup> et certains déterminants (surtout définis).

Le chapitre 2 (p. 17–52) réunit des descriptions détaillées de l'emploi des trois articles du français, l'article défini, l'article indéfini et l'article <partitif>. Il ouvre sur une définition très concise et compréhensible de la classe des articles et souligne leur particularité typologique (les articles sont un phénomène rare dans les langues du monde, Dryer 2011a et b),<sup>15</sup> avant de commencer la discussion sémantico-référentielle avec les articles indéfinis, plus précisément l'opposition entre *un* et l'article partitif, qui repose sur l'opposition entre <comptable> et <massif> (cf. p. 18–24). Je trouve particulièrement réussies deux choses : d'abord, la séparation du singulier (sous-chapitres 1 et 2) et du pluriel (sous-chapitre 3) des articles dans la description sémantico-fonctionnaliste, bien justifiée par les faits, et ensuite le fait de présenter d'abord une particularité sémantique du système des articles français qui n'est pas très répandue dans les langues européennes, c'est-à-dire la grammaticalisation de la <comptabilité> (cf. Stark 2008),<sup>16</sup> avant de passer à celle entre le défini et l'indéfini, caractéristique de beaucoup de systèmes de détermination nominale. Malgré cette décision positive, on regrette un positionnement clair de l'auteur quant à la question de savoir si les propriétés lexicales du nom commun du syntagme quantificatif en question déterminent le choix de l'article (*un* ou *du*, comme affirmé sur la page 19) ou si ce n'est pas plutôt vice versa (comme le laisse deviner le titre du chapitre 1.4. : « Le passage du comptable au massif, et inversement » : à voir aussi le travail excellent de Ihsane 2008, pas mentionné du tout dans la bibliographie).<sup>17</sup>

13 Irene Heim, *The Semantics of Definite and Indefinite Noun Phrases*, New York : Garland, 1988 ; Hans Kamp/Uwe Reyle, *From Discourse to Logic. Introduction to Modeltheoretic Semantics of Natural Language, Formal Logic and Discourse Representation Theory*, Dordrecht et al. : Kluwer, 1993.

14 Et non pas *compléments*. Cette inexactitude terminologique du livre est tout de même à critiquer, parce que la notion de *complément* est bien établie en linguistique moderne et désigne un élément obligatoire, cf. p. 14 ss.

15 Matthew S. Dryer, « Definite Articles », in : *The World Atlas of Language Structures Online*, éd. par Matthew S. Dryer et Martin Haspelmath, Munich : Max Planck Digital Library, 2011a, chapitre 37, et Matthew S. Dryer, « Indefinite Articles », in : *The World Atlas of Language Structures Online*, éd. par Matthew S. Dryer et Martin Haspelmath, Munich : Max Planck Digital Library, 2011b, chapitre 38.

16 Elisabeth Stark, « Typological correlations in nominal determination in Romance », in : *Essays on Nominal Determination. From morphology to discourse management*, éd. par Henrik Høeg Müller et Alex Klinge, Amsterdam/Philadelphia : Benjamins, 2008, p. 45–61.

17 Les exemples présentés avec un astérisque comme « \*J'ai lu les trois romans policiers de Simenon », p. 28, ne sont, bien sûr, pas agrammaticaux, mais seulement inacceptables dans ce contexte ou ne correspondent pas aux états de fait respectifs, ce qui n'est pourtant pas la fonction primaire de ce diacritique de la linguistique formelle.

La présentation de l'opposition sémantique < défini > – < indéfini > (p. 24–31) essaie ensuite de réunir les aspects les plus importants de la discussion logico-sémantique depuis Frege 1892,<sup>18</sup> mais finit par mélanger l'approche discursive (opposition < donné > vs. < nouveau >)<sup>19</sup> et l'approche quantificative (opposition < totalité > – < référence partielle > ; cf. surtout la « définition » de l'article défini sur la page 31 et dans l'annexe,<sup>20</sup> contrairement à ce qui est affirmé dans la note 21 sur la page précédente).<sup>21</sup> De plus, le sous-chapitre 2 commence par quelques observations sur le caractère sémantique plus < simple > de *un* par rapport à *le* et sur les caractéristiques sémantiques plus générales de ce dernier (p. 24), ce qui montre clairement que *le* et *un* ne se trouvent pas en opposition directe, mais occupent différentes positions structurales (cf. p. ex. Heycock/Zamparelli 2005).<sup>22</sup> Le livre aurait pu profiter de la lecture des travaux syntaxiques plus modernes et d'inspiration formaliste pour ne plus tomber dans le piège de représenter les articles comme éléments d'un même paradigme, ce qu'ils ne sont évidemment pas.

Les observations, importantes aussi d'un point de vue contrastif, sur les emplois génériques des articles, au singulier comme au pluriel (p. 31–43), sont dans leur grande majorité absolument correctes et accessibles pour un public non-spécialiste, ce qui ne va pas de soi. Elles souffrent seulement de l'absence d'une définition de la généricité même (p. 31). Le chapitre 2 se termine sur des observations essentielles sur l'absence de déterminants en français (sous-chapitre 4, p. 43–51).

Le chapitre 3, « Les déterminants définis » (p. 53–80), est sous-divisé en deux grands sous-chapitres, dédiés aux possessifs (p. 53–64) et aux démonstratifs (p. 64–79) respectivement. La description des possessifs regroupe bon nombre d'observations morphologiques, syntaxiques et sémantiques importantes, comme celle sur la dénomination traditionnelle erronée de cette classe de déterminants définis (les possessifs ne marquent pas la possession, mais la personne grammaticale à travers laquelle l'identification du référent en question est rendue possible, cf. p. 55 et 63 s. ; c'est ici aussi que le livre introduit de manière très habile la distinction entre référence déictique et anaphorique). Du point de vue de l'apprentissage du français comme langue étrangère, les remarques sur l'équivalence seulement partielle entre possessif et article défini, possessif + N et N + complément prépositionnel en *de* et sur le marquage correct de la possession inaliénable (p. 60–63) sont précieuses.

Cela vaut aussi pour la décision de discuter ensuite le démonstratif comme dernier déterminant défini, parce qu'il partage effectivement des propriétés sémantiques avec les déterminants indéfinis (cf. surtout les remarques sur les pages 72 s.), qui seront traités dans le chapitre 4. L'auteur montre à l'aide d'exemples appropriés et en considérant la discussion actuelle sur la sémantique et distribution des démonstratifs que ceux-ci ne présupposent pas l'existence d'un référent appartenant à la classe désignée par le nom commun dans le syntagme déterminatif en question (comme les articles définis), mais qu'ils posent leur existence en tant qu'objet de telle ou telle autre catégorie, de sorte qu'ils peuvent même servir à introduire un référent nouveau,

18 Gottlob Frege, *Funktion, Begriff, Bedeutung. Fünf logische Schriften*. Herausgegeben und eingeleitet von Günther Patzig, Göttingen: Vandenhoeck & Ruprecht, 1986 [1892].

19 Ici, le livre opère sans le définir avec le concept de *présupposition*, ce qui surprend pour un manuel d'inspiration plutôt pratique et face à l'absence totale de notions un peu plus théoriques dans le domaine de la description syntaxique, cf. p. 26.

20 Dans la définition des deux articles, défini et indéfini, dans la conclusion du chapitre 2, p. 51, ce mélange a pourtant disparu, pour réapparaître dans l'annexe.

21 On regrette ici énormément la référence au et l'inspiration du livre de référence dans ce contexte de Christopher Lyons 1999.

22 Caroline Heycock/Roberto Zamparelli, « Friends and colleagues: Coordination, plurality, and the structure of DP », in: *Natural Language Semantics* 13 (2005), p. 201–270.

accommodé par la suite par l'auditeur/le lecteur (cf. p. 69). Le sous-chapitre est particulièrement réussi dans son effort de rassembler beaucoup de caractéristiques idiosyncrasiques des démonstratifs qui passent souvent inaperçues en dehors de la littérature spécialisée,<sup>23</sup> ainsi que les différences dans les conditions de reprise, l'expression de la généricité (p. 77 ss.) ou l'absence de pertinence du contenu descriptif du nom commun dans le syntagme démonstratif pour l'identification du référent (p. 69 s., cf. Donnellan 1966, pas mentionné).<sup>24</sup> Les deux sous-chapitres, celui sur les possessifs et celui sur les démonstratifs, contiennent finalement des observations pragmatiques (« effets de sens », p. 58 s. et p. 74–77 respectivement), très utiles surtout pour les apprenants du français contemporain.

Les « déterminants indéfinis » sont traités dans le dernier grand chapitre du livre (p. 81–116), qui ouvre avec la discussion déjà « classique » des difficultés de délimitation de cette classe (p. 81–86). Cette discussion reste superficielle, parce qu'elle ne fait que mentionner quelques ouvrages qui souffrent d'un certain déficit définitoire (p. ex. Wagner/Pinchon 1962 ou Wilmet 1997),<sup>25</sup> sans donner pourtant une définition univoque et opérable à la fin. Le seul point commun des éléments présentés dans le chapitre 4 semble être le fait d'introduire un référent sans l'identifier (cf. p. 84 s.), observation tout à fait correcte et compatible avec une des approches classiques à l'opposition sémantique entre « le défini » et « l'indéfini » (voir en haut, l'approche discursive, sans pour autant établir le lien avec le chapitre 1). Ensuite, le livre présente une sous-classification assez originelle et bien applicable aux faits du français contemporain des déterminants indéfinis, orientée sur des critères surtout sémantiques. La première sous-classe est représentée par des quantifieurs (p. 86–103),<sup>26</sup> tous échangeables contre l'article indéfini *un* et indiquant une quantité supérieure ou égale à 1 (les numéraux cardinaux et les « quantifieurs approximatifs » comme *quelque(s)*, *certain(s)*, *plusieurs*, *divers* et *différents*)<sup>27</sup> ou la « quantité nulle ». Si l'on regrette l'intégration systématique du concept de spécificité dans la description très détaillée et bien lisible de la sémantique des quantifieurs (surtout pour l'opposition entre *quelques*, *divers* et *certain(s)*, p. 96 s., cf. Haspelmath 1997),<sup>28</sup> il faut retenir comme remarquable l'intégration du quantifieur de quantité nulle récemment lexicalisé dans les variétés colloquiales du français contemporain, *zéro* (p. 98–103). L'auteur réussit à démontrer la spécificité de ce nouveau déterminant ou quantifieur, qui se trouve clairement en opposition avec *aucun* et *nul*

23 Comme, entre autres, les travaux de Georges Kleiber, qui pourtant ne sont pas mentionnés explicitement. Or, Kleiber 2001 était le premier à décrire de manière exhaustive le phénomène de l'anaphore associative en français (cf. Georges Kleiber, *L'anaphore associative*, Paris : PUF, 2001), et non pas Leeman 2004 (Danielle Leeman, *Grammaire du français. Syntaxe du déterminant*, Paris : PUF, 2004), comme suggéré par la note 8 sur la page 68.

24 Keith S. Donnellan, « Reference and Definite Descriptions », in : *The Philosophical Review* 55 (1966), p. 281–304.

25 Robert-Léon Wagner/Jacqueline Pinchon, *Grammaire du français classique et moderne*, Paris : Hachette, 1962 ; Marc Wilmet, *Grammaire critique du français*, Louvain-La-Neuve : Duculot, 1997.

26 À nouveau, la terminologie traditionnelle du livre se heurte ici à la terminologie établie dans la linguistique (formelle) moderne, où les déterminants, D, forment une classe d'éléments bien distincts de celle des quantifieurs, Q, cf. p. ex. Ihsane 2008 (Tabea Ihsane, *The Layered DP : Form and Meaning of French Indefinites*, Amsterdam/Philadelphia : Benjamins, 2008) pour le français ou la grammaire de référence italienne de Renzi et al. : Lorenzo Renzi/Giampaolo Salvi/Anna Cardinaletti (Éds.), *Grande grammatica italiana di consultazione*, Bologna : Il Mulino, 1988–1993.

27 L'homonymie de ces deux derniers éléments avec leurs homologues postposés à N (cf. *différents auteurs* vs. *des auteurs différents* etc.) n'est que mentionnée très brièvement (p. 83, cf. aussi la note 2 dans la conclusion, p. 118) ; le sujet aurait peut-être mérité une discussion plus approfondie.

28 Martin Haspelmath, *Indefinite Pronouns*, Oxford : Oxford University Press, 1997.

(« absence d'un élément appartenant à la classe X » vs. négation de sa présence pour les autres quantifieurs négatifs) et n'est pas un élément de polarité négative comme ceux-ci. Les quantifieurs universaux distributifs *chaque* et *tout* constituent la deuxième sous-classe des « déterminants indéfinis »<sup>29</sup> et sont décrits de manière convaincante dans leurs propriétés sémantiques et distributionnelles (*tout*, contrairement à *chaque*, ne présuppose pas l'existence d'un référent appartenant à la classe X, les deux ne sont pas possibles dans des énoncés génériques, mais se comportent comme les déterminants définis après des expressions présentatives, le soi-disant « definiteness effect », cf. Lyons 1999 : chap. 6).<sup>30</sup> Les deux dernières sous-classes des « déterminants indéfinis » sont les plus surprenantes et constituent sans aucun doute un des points forts du livre, parce qu'elles traitent des aspects de la détermination nominale en français trop souvent négligés dans les grammaires de référence traditionnelles. D'abord, les « déterminants de la référence illocutoire » *quel?* et *quel!* sont introduits et discutés (p. 107–111) ; ensuite, *tel* est introduit comme « déterminant de la référence individualisante » (p. 111–115). Si je suis tout à fait d'accord avec la caractérisation de *tel* comme déterminant individualisant qui exclut l'identification de son référent, même après son introduction et qui pourtant a toujours une lecture spécifique, contrairement à *un* (cf. p. 112 s.), j'ai des problèmes avec l'analyse du déterminant *quel*. Il s'agit d'un « élément *qu-* » (cf. la note 33 sur la page 108 et p. ex. Laenzlinger 2003, chap. 6)<sup>31</sup> dont la présence et la position (et non seulement la morphologie) sont déclenchées par la propriété de la phrase entière d'être une phrase interrogative ou exclamative (*wh-criterion*, cf. Rizzi 1996),<sup>32</sup> et non pas vice versa, comme formulé sur la page 107. *Quel* est un déterminant ou plutôt un quantificateur qui porte sur une partie d'un constituant déterminatif de la phrase (un argument verbal nominal), normalement sur des ajouts (*Quel homme est arrivé? Celui aux yeux bleus*) ou sur le complément prédicatif. Son occurrence dans des phrases exclamatives est possible grâce à une implicature conversationnelle généralisée (la « définition sémantique » sur la page 110 décrit donc le résultat de cette implicature et non pas des éléments de la signification de *quel*), mais il ne possède pas en lui-même de force illocutoire quelconque (qui est par définition associée à des énoncés, jamais à des morphèmes fonctionnels ou lexicaux).

En résumé de ce qui a été dit en détail ci-haut, le livre atteint son but de décrire, pour un public plutôt non-spécialiste, le fonctionnement des déterminants et quantificateurs morphologiquement simples du français contemporain, en décrivant un usage courant, pas normatif. Il souffre pourtant d'une prise en considération seulement partielle et lacunaire de la discussion actuelle autour de la détermination nominale (surtout en ce qui concerne la littérature anglophone, ce qui est le cas regrettable de beaucoup de publications francophones), de sorte qu'il ne présente pas d'analyse satisfaisant les besoins de linguistes et d'étudiants avancés en linguistique (et vraiment syntaxique et sémantique, sans confusion avec des phénomènes pragmatiques tels les implicatures).

Zurich

Elisabeth STARK

- 29 Le pluriel de *tout*, *tous*, est exclu de la présentation entière puisqu'il occupe une position syntaxique différente des autres déterminants, cf. *tous les enfants*.
- 30 D'après ce dernier critère et le critère quantificatif de la définitude (« totalité »), *tout* et *chaque* sont d'ailleurs des déterminants définis ; puisque le livre n'arrive pas à se décider entre les diverses approches à la définitude, il n'est pas consistant dans le choix de ses critères classificatoires, voir en haut, ma critique du chapitre 2.
- 31 Christopher Laenzlinger, *Initiation à la Syntaxe formelle du français. Le modèle Principes et Paramètres de la Grammaire Générative Transformationnelle*, Berne : Lang, 2003.
- 32 Luigi Rizzi, « Residual verb second and the *wh*-criterion », in : *Parameters and Functional Heads. Essays in Comparative Syntax*, éd. par Adriana Belletti et Luigi Rizzi, New York/Oxford : Oxford University Press, p. 63–90.